

Contrat d'objectifs territorial (COT) « Bâtiment – Travaux Publics »

«Amélioration de l'insertion dans le cadre des marchés soumis à clauses d'insertion»

Objectifs : Améliorer la gestion durable des ressources humaines en accompagnant les entreprises dans les modalités d'intégration, d'adaptation et de consolidation dans l'emploi et favoriser l'insertion de personnes éloignées de l'emploi.

Description : Il s'agit d'une action expérimentale de formation destinée à favoriser l'insertion de 8 personnes recrutées par des entreprises du bâtiment dans le cadre de marchés soumis à clauses d'insertion. Seront bénéficiaires des actions de formation :

- ➔ 128 salariés des entreprises retenues, pour 7 heures de formation visant à comprendre les clauses d'insertion sociale
- ➔ 8 personnes en situation d'insertion pour 84 heures de formation chacune, en vue d'adapter leur comportement au regard des entreprises
- ➔ 8 tuteurs, pour 21 heures chacun, pour accompagner les personnes en situation de réinsertion professionnelle.

Calendrier et étapes : L'action se déroule de septembre 2014 à mars 2015.

Coût total de l'action : 69 936 €.

Financement : Région, Etat, CG 86, Grand Poitiers et Constructys (OPCA de la branche)

Porteur de l'action : Fédération Française du Bâtiment.

Contact : Pascal HYRIEN – FFB – Tel : 05.49.61.20.66

Année 2014 - Fiche Action (mise à jour 08/14)

